

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Publié le 25/11/2024

DECISION N° P24-23
ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N° P24-21

Portant signature d'un contrat de prêt
de 3 millions d'euros avec la Caisse d'Epargne Rhône Alpes

La Présidente,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du syndicat mixte Chambéry-Grand Lac économie,

Vu la délibération du conseil syndical n° C21-39 du 29 avril 2021 portant délégation de compétence du Conseil syndical à la Présidente pour réaliser des emprunts dans la limite du montant des emprunts inscrits au Budget,

Vu le résultat de la consultation réalisée auprès des établissements bancaires,

Considérant que le montant de l'emprunt inscrit au BP 2024 en Budget Général s'élève à 3 269 379 € pour financer les avances au Budget annexe Aménagement,

DECIDE

Article 1 : la signature d'un contrat de prêt avec la Caisse Epargne Rhône-Alpes dans les conditions suivantes :

- Montant du financement : 3 000 000 M€
- Commission d'engagement : 0,10 %
- Phase de mobilisation : 12 mois
- Durée : 9 ans
- Périodicité : trimestrielle
- Amortissement : in-Fine
- Conditions financières : Euribor 3 mois +1,51%
- Remboursement anticipé pendant la période d'amortissement : à chaque date d'échéance, sans faculté de réemprunter, indemnité forfaitaire nulle dans le cadre des cessions de charges foncières, la réception de subventions ou participations de collectivités territoriales ou de l'Etat. Pour tout autre cas, l'indemnité sera de 3 % selon calcul convenu dans l'offre de crédit. Préavis : 1 mois.

Article 2 : que conformément à l'article L 5211-10 du CGCT, cette décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil syndical.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 19 novembre 2024



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente



Direction du Développement Territorial

Tour INCITY

116 Cours Lafayette, 69003 LYON

Affaire suivie par : Patrick JANNETTA

☎ : 06 11 29 77 05

patrick.jannetta@cera.caisse-epargne.fr

CHAMBERY GRAND LAC
ECONOMIE

La Motte Servolex, le 22/10/2024

Objet : Offre de Financement – Prêt relais

Madame, Monsieur,

Vous avez bien voulu consulter la Caisse d'Épargne Rhône Alpes pour préfinancer vos opérations d'aménagement et nous vous en remercions.

Nous vous prions de trouver ci-joint notre offre de prêt à hauteur de **3 000 000 €** dont les caractéristiques et conditions financières vous sont précisées dans la fiche ci-jointe.

Vous voudrez bien noter que cette offre reste conditionnée à l'accord définitif de notre établissement et que les conditions financières indicatives sont valables 1 semaine.

Dans l'attente de votre décision, nous nous tenons à votre entière disposition pour tout échange complémentaire.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre sincère considération.

Patrick JANNETTA
Chargé d'Affaires



Proposition de financement

Prêt relais à Taux Fixe

Financement :

- ✓ **Montant du financement** : 3 000 000 €
- ✓ **Durée** : 8 ou 9 ans
- ✓ **Amortissement** : In fine
- ✓ **Périodicité** : trimestrielle
- ✓ **Mise à disposition des fonds** : **sous 12 mois**
- ✓ **Commission d'engagement** : 0.10 % du montant financé
- ✓ **Taux d'intérêt :** : Taux Fixe
- ✓ **Base de calcul des intérêts** : 30 / 360

Conditions financières :

Durée	8 ans	9 ans
Taux Fixe	3.80 %	3.86 %

- ✓ Remboursement anticipé : total ou partiel, possible à tout moment avec un préavis et sans indemnité.

- Conditions indicatives du **22/10/2024** ; valables 1 semaine
- Proposition réalisée sous réserve de l'accord du comité de crédit de la CERA.



DES VALEURS FORTES



PROCHE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque ancrée dans son territoire. Constamment à l'écoute de ses clients, elle s'appuie sur un savoir-faire de proximité. Son **centre de décision local** est gage d'autonomie et de réactivité.

RESPONSABLE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes mène une démarche RSE impliquante et opérante, qui s'inscrit pleinement dans le cadre de référence des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par l'ONU.

Elle est distinguée par les pouvoirs publics sur sa politique de relations durables et équilibrées avec ses fournisseurs, avec le Label Relations Fournisseurs & Achats Responsables (RFAR).

Elle dispose d'une Fondation qui soutient l'autonomie sociale des personnes fragilisées, favorise l'entrepreneuriat et la création d'emplois et mène des actions de protection de l'environnement.



ENGAGÉE

Banque régionale, la Caisse d'Épargne Rhône Alpes est **au cœur de la vie économique locale** et tisse des liens de proximité et de confiance avec tous les acteurs de l'écosystème.

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes facilite la **transition énergétique** en accompagnant les particuliers, les entreprises et associations de toutes tailles ainsi que les acteurs publics et parapublics : financement de projets d'énergies renouvelables et éco-responsables, rénovation énergétique, mobilité, placements green.

COOPÉRATIVE

La Caisse d'Épargne Rhône Alpes est une banque coopérative qui place **l'humain au cœur de ses préoccupations**. Son capital appartient à ses clients sociétaires, ce qui garantit sa stabilité et sa solidité.

Proposition de financement

Prêt relais à Taux Révisable indexé sur Euribor 3 mois

Financement :

- ✓ **Montant du financement** : 3 000 000 €
- ✓ **Durée** : 8 ou 9 ans
- ✓ **Amortissement** : In fine
- ✓ **Périodicité** : trimestrielle
- ✓ **Mise à disposition des fonds** : **sous 12 mois**
- ✓ **Commission d'engagement** : 0.10% du montant financé (prélevée à la signature du contrat)
- ✓ **Taux révisable** : Euribor 3 mois flooré à 0%
- ✓ **Base de calcul des intérêts** : Exact / 360

Conditions financières :

Durée	8 ans	9 ans
MARGE SUR EURIBOR 3M	1.47 %	1.51 %

À titre indicatif l'Euribor 3M est à la date du 22/10/2024 au taux de : 3.138 %

- ✓ Remboursement anticipé : total ou partiel, possible à tout moment avec un préavis et sans indemnité.

- Conditions indicatives du **22/10/2024** ; valables 1 semaine
- Proposition réalisée sous réserve de l'accord du comité de crédit de la CERA.